



Conseil communautaire du 12 juillet 2022

Liste des délibérations

(conformément à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration)

Le mardi 12 juillet 2022, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

Date de la convocation : le mardi 5 juillet 2022

Étaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Gilles BELLET (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Pierre-François BOUGUET (Briare), Evelyne BOURGOIN (Briare), Frédéric GARDINIER (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Christophe MELLET (Cernoy-en-Berry), Pascal MUSLIN (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 31 conseillers.

Étaient excusés :

Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel) : représenté par son suppléant, Gilles BELLET
Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire)
Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire)
Alain CHARMETANT (Briare) : pouvoir à Pierre-François BOUGUET (Briare)
Ted-Fernand GHALI (Briare) : pouvoir à Frédéric GARDINIER (Briare)
Jacqueline LAURENT (Briare) : pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare)
Kiné NIANG (Briare)
Edwige SIGNORET (Briare) : pouvoir à Dominique GIRAULT (Briare)
Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry) : représenté par son suppléant, Christophe MELLET
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)
Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée) : pouvoir à Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée)
Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)

Secrétaire de séance : Blandine LECHAUVE

*

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Emmanuel RAT

N°2022-139 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibéré à l'unanimité

N°2022-140 OUVERTURE AU RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Délibéré à l'unanimité

N°2022-141 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – RIFSEEP

Délibéré à l'unanimité

N°2022-142 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – AUTORISATION DE REMBOURSEMENT

Délibéré à l'unanimité

N°2022-143 COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Délibéré à l'unanimité

N°2022-144 ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE - REGULARISATION DE PARCELLES

Délibéré à l'unanimité

AMENAGEMENT, MOBILITE, ENVIRONNEMENT, URBANISME

Rapporteur : Hervé JACQUIER

N°2022-145 OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) - PRIMES A L'HABITAT

Délibéré à l'unanimité

FINANCES - ECONOMIE

Rapporteur : Hubert POULAIN

N°2022-146 BUDGET DE LA RESIDENCE AUTONOMIE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Délibéré à l'unanimité

N°2022-147 DUREES D'AMORTISSEMENT

Délibéré à l'unanimité

TOURISME COMMUNICATION

Rapporteur : Valérie VICHERAT

N°2022-148 LOIRE ITINERANCE – SIGNATURE DE PRINCIPE

Délibéré à l'unanimité

N°2022-149 CONVENTION TOURISME LOIRET « ROUTE DE LA ROSE »

Délibéré à l'unanimité

ENFANCE JEUNESSE CULTURE

Rapporteur : Nathalie DONY

N°2022-150 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – AUTREMENT CLASSIQUE

Délibéré à l'unanimité

N°2022-151 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – L'ART DE RIEN

Délibéré à l'unanimité

N°2022-152 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – LA MAISON DU PIANO HISTORIQUE

Délibéré à l'unanimité

N°2022-153 ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE DANS UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) AVEC LA CAF DU LOIRET

Délibéré à l'unanimité